

Statement

Minister for
External Relations
and International
Development



Déclaration

Ministre des
Relations extérieures
et du développement
international

90/17

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

PAR LA MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

L'HONORABLE MONIQUE LANDRY

CHAMBRE DES COMMUNES

Le 28 mars 1990